



Custom Building Products

Garantie résidentielle à vie

GARANTIE À VIE DU SYSTÈME

CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES, AUXQUELS PEUVENT S'AJOUTER D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Conditions générales

Sous réserve des conditions et limitations énoncées dans le présent document, Custom® Building Products (CUSTOM) garantit au propriétaire initial que le système d'installation CUSTOM sera exempt de défauts de fabrication et ne se brisera pas ni ne se détériorera pas dans des conditions normales d'utilisation pendant toute la durée de l'installation lorsqu'il est installé conformément aux instructions, aux spécifications et aux normes industrielles les plus récentes publiées par CUSTOM pour ladite installation. Cette garantie prend effet dès la validation de l'achèvement substantiel du projet. Cette garantie n'est pas transférable.

Recours exclusif

Dans les installations où des produits CUSTOM sélectionnés de chaque catégorie du tableau ci-dessous sont correctement utilisés, CUSTOM réparera et/ou remplacera, à sa discrétion, la zone affectée du système. Ce coût pour CUSTOM n'excédera pas le coût au pied carré original de l'installation qui s'est avérée défectueuse. CUSTOM n'est pas responsable des lots de teintures ou de colorants des matériaux de finition. Une preuve d'achat du produit est exigée pour toute réclamation au titre de la garantie.

Limitations

CUSTOM ne peut être tenue responsable en cas de défaut structurel ou de fabrication qui n'est pas conforme aux pratiques et procédures standards de l'industrie et aux instructions publiées par CUSTOM. CUSTOM ne peut être tenue responsable en cas de toute perte ou de tout dommage découlant du système d'installation CUSTOM ou de tout produit CUSTOM qui y est incorporé, qu'il soit direct, indirect, spécial, accessoire ou consécutif, quelle que soit la théorie juridique invoquée, y compris la garantie, le contrat, la négligence ou la responsabilité stricte du produit. **Certains États n'autorisent pas l'exclusion des dommages indirects, de sorte que ces limitations ou exclusions peuvent ne pas s'appliquer à vous.** Les fissures dues à un mouvement structurel dépassant la conception technique, à une déflexion excessive ou à une autre défaillance du substrat, ainsi que les dommages causés par l'eau aux éléments structurels ou au sous-plancher ne sont pas couverts. Les cas de force majeure, y compris, mais non exclusivement, les inondations, les ouragans, les tornades, les tremblements de terre et les incendies, ne sont pas couverts par la présente garantie. CUSTOM ne pourra être tenue responsable en cas de défaillance du système résultant de l'utilisation de produits concurrents ou non spécifiés. CUSTOM ne pourra être tenue responsable en cas de glissement entre les carreaux, de fissures dans les carreaux, de la perte d'adhérence au substrat, des carreaux ou de la membrane en raison d'une déformation excessive des carreaux, comme le gauchissement ou le gondolage pour quelque raison que ce soit, ou résultant d'un manque de joints de périmètre et/ou de mouvement mal placés. Tous les carreaux posés sur des dalles post-tensionnées ou suspendues doivent être physiquement résistants pour s'adapter aux mouvements sans se fissurer ou s'écailler, comme les carreaux en porcelaine véritable. Le potentiel d'efflorescence et d'ombrage est inhérent à tous les produits cimentaires et n'est pas considéré comme un défaut de fabrication. **Bien que CUSTOM ait pu suggérer le matériau ou le développer à la demande du propriétaire ou de la personne responsable de son application, il incombe au propriétaire de tester et de déterminer l'adéquation du matériau à l'utilisation et à l'objectif prévus, et le propriétaire assume tous les risques et toutes les responsabilités concernant cette adéquation. Cette garantie remplace toutes les autres garanties et conditions, explicites ou implicites.** CUSTOM décline expressément toute autre garantie et condition, y compris les garanties et les conditions et garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier autres que la garantie expressément mentionnée dans le présent document.

Exigences au titre de la garantie

Pour vous renseigner sur les exigences d'installation CUSTOM, veuillez appeler le service technique au 800 272-8786 ou consultez le site www.custombuildingproducts.com. Un système complet de produits CUSTOM doit être utilisé, y compris les mortiers et les coulis, le cas échéant, pour bénéficier de cette garantie limitée. Le choix du produit de préparation de surface est facultatif et dépend des exigences des travaux. Toutes les installations de plus de 465 mètres carrés doivent être approuvées au préalable par un conseiller en architecture CUSTOM. Nous proposons des inspections avant travaux; appelez le 800 272-8786 ou consultez www.custombuildingproducts.com. Les installations pour plusieurs résidences sont considérées comme une seule installation.

Procédures en matière de réclamation

Si vous souhaitez faire une réclamation au titre de cette garantie limitée, vous devez immédiatement informer CUSTOM par écrit de tout défaut présumé de l'installation. Écrire à : **Servicios técnicos, Custom Building Products, 10400 Pioneer Blvd., Santa Fe Springs, CA 90670.** Veuillez inclure toutes les informations relatives à un défaut présumé de l'installation. La réclamation doit être soumise en temps utile et évaluée par CUSTOM avant toute réparation. CUSTOM se réserve le droit d'inspecter physiquement tout projet pour lequel une réclamation est en cours avant de déterminer la validité de la réclamation. Une preuve d'achat peut être exigée. Pour toute réclamation qui n'est pas valide, les frais raisonnables, y compris les frais de déplacement et de main-d'œuvre associés à l'enquête sur cette réclamation seront payés à CUSTOM. Demande d'une garantie de projet : [formulaire de demande de garantie de projet](#)

Custom Building Products | 800-272-8786 | CustomBuildingProducts.com



CUSTOM®

A QUIKRETE® COMPANY

Produits couverts (cocher les cases appropriées)

PRÉPARATION

(à utiliser aux endroits spécifiés en fonction des exigences de l'installation)

Ragréage, aplanissement et nivellement

- LevelQuik® RS Sous-couche autolissante prise rapide / LevelQuik® Apprêt Acrylique avancé
- LevelLite® Sous-couche autolissante haute performance
- SpeedFinish™ Composé de ragréage et de finition

Sur des planchers en béton ou en maçonnerie

- RedGard® Membrane d'étanchéité et de prévention des fissures
- RedGard® Couche de découplage
- EasyMat® Sous-couche carreau et pierre

Sur des planchers et comptoirs en contreplaqué

- 7/16" or 1/4" WonderBoard® Lite Panneau d'appui
- RedGard® Couche de découplage
- EasyMat® Sous-couche carreau et pierre

Sur des montants muraux pour douches

- 7/16" or 1/4" WonderBoard® Lite Panneau d'appui

PRISE

- MegaLite® Mortier de prévention des fissures suprême pour carreaux de grande dimension
- MegaLite® RS UMortier à prise rapide pour carreaux grand format prévention des fissures
- FlexBond® Mortier mince de qualité supérieure pour prévenir les fissures
- FlexBond®-LFT Mortier de prévention des fissures pour carreaux grande format (Canada seulement)
- Natural Stone & Large Tile Mortier à carreau de grand format
- Mortier mince supérieur pour carreaux de verre
- EBM-Lite™ Mortier-colle supérieur à l'époxy 100 % solides

COULIS

- Fusion Pro® Single Component® Coulis
- Prism® Coulis de ciment aux performances suprêmes
- Polyblend® Plus Coulis sable or Coulis sans sable
- Polyblend® Coulis sable or Coulis sans sable
- CEG-Lite™ Coulis époxy de commercial à 100% de solides

Pour préserver la beauté de votre installation pendant toute sa durée de vie, utilisez les produits suivants :

- Aqua Mix® Sealer's Choice® Gold
- Aqua Mix® Enrich'N'Seal®
- Aqua Mix® Nettoyant et rescellant pour granit poli
- Aqua Mix® Nettoyant et rescellant pour marbre, travertin, pierre calcaire et ardoiser
- TileLab® Nettoyant et enduit protecteur coulis et carrelages

©2022 Custom Building Products. Tous droits réservés. Le logo CUSTOM et les logos des produits sont des marques déposées de Custom Building Products. Toutes les autres marques commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. CUSTOM se réserve le droit d'apporter des modifications au produit à tout moment et sans préavis. Les spécifications du produit sont susceptibles d'être modifiées. Visitez CustomBuildingProducts.com pour obtenir les notices techniques et les FDS mises à jour.

Custom Building Products
800-272-8786
custombuildingproducts.com
FRESLTW 8/22N



CUSTOM®

A QUIKRETE® COMPANY